

Newsletter Biodiversité- Janvier 2025

Nous sommes engagés depuis plusieurs années dans l'étude et la promotion de la biodiversité au sein de notre golf. Une nouvelle phase a débuté en 2024.

Ce sujet, largement partagé par la ville et l'AGS, est un axe prioritaire de nos actions.

Face aux enjeux environnementaux, il nous semblait important de partager ce dossier avec vous, au travers de cette lettre « spéciale biodiversité ».



C'est quoi la biodiversité ?

Selon l'office français de la biodiversité, ce terme désigne l'ensemble des **êtres vivants** ainsi que les **écosystèmes** dans lequel ils vivent.

Pourquoi sommes-nous concernés ?

Le golf est un sport de nature qui a une très grande interaction avec l'environnement.

La création du golf de St Sébastien en 2006 avait suscité de nombreuses réactions négatives, voire une action en justice, au prétexte que sa présence pouvait être néfaste à la faune et à la flore de cette zone classée en Natura 2000. Aujourd'hui encore, au niveau national comme au niveau local, il y a de nombreux opposants à notre sport.

Nous sommes situés au centre d'une vaste zone de promenade urbaine. Il est donc essentiel de **donner une image positive et responsable** de notre gestion de cet espace naturel. Il y a un enjeu de **préservation d'espaces naturels** mais aussi de **valorisation de l'activité golifique**.



C'est quoi le programme Golf pour la biodiversité ?

Le PGB est un programme national porté par la Fédération Française de Golf, avec l'appui scientifique et technique du Muséum National d'Histoire Naturel (MNHN), qui a pour objectif d'**améliorer la connaissance**, la gestion et la conservation de la biodiversité au sein des espaces golfiques, ainsi que **sensibiliser les golfeurs et le grand public**.

Et le label ?

Le Label est l'outil qui reconnaît et valorise le travail mis en œuvre par le club pour la biodiversité dans le cadre du PGB. Il a pour objectif une meilleure prise de conscience par les golfeurs, et les promeneurs alentour, de la biodiversité du lieu où ils jouent ou marchent, et des actions menées par le golf pour la préserver. Il se compose de 3 niveaux : Bronze, Argent et Or, correspondant à des niveaux d'exigences croissants.

En 2017 l'AGS est entrée dans ce programme en réalisant une première étude aboutissant à l'attribution du label argent en 2018, pour une période de 5 ans. En 2024, nous avons souhaité candidater à nouveau à ce label national.



Quels sont les acteurs ?

La **FFG**, Fédération Française de Golf, pilote de la démarche et attributrice du label,

Le **MNHN**, Muséum National d'Histoire Naturelles, partenaire de la FFG et appui scientifique et technique, créateur de l'indice qualité écologique (IQE),

Bretagne Vivante : structure naturaliste locale, reconnue par la FFG et le MNHN, auteure de l'étude et du rapport sur la biodiversité du golf de St Sébastien.

Préconise les actions à entreprendre pour améliorer la biodiversité. Avait conduit l'étude de 2017.

Ville de St Sébastien sur Loire : l'équipe de jardiniers s'appuie sur ces préconisations pour améliorer la gestion de cet espace, déjà très respectueuse de l'environnement.

AGS : initiateur du projet en étroite collaboration avec la ville. Souhaite concilier la pratique du golf en milieu urbain et le respect de l'environnement, et renforcer la communication aux adhérents sur la biodiversité.

Que contient le rapport biodiversité 2024 ?

Le document présente une **étude écologique** du Golf de Saint-Sébastien-sur-Loire, qui évalue la biodiversité du site à l'aide de l'Indice de Qualité Écologique (IQE) développé par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN).

Le golf, situé sur l'Île Pinette à Saint-Sébastien-sur-Loire, couvre 23 hectares et se trouve dans un environnement naturel préservé, entouré de zones protégées comme Natura 2000 et ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique). Le site présente une **diversité d'habitats naturels**, incluant des prairies, des zones humides et des boisements ; il abrite une **variété d'espèces** de faune et de flore.

Les inventaires réalisés ont identifié :

- **Flore** : 128 espèces de plantes, avec une majorité d'espèces prairiales. Un total de 14 habitats naturels a été recensé sur le site, représentant une diversité adéquate pour soutenir les espèces et autres organismes qui habitent ces milieux. Trois espèces rares (l'épipactis à larges feuilles, la laîche précoce, l'euphorbe âcre) sont inscrites sur la liste rouge régionale.
- **avifaune** : 45 espèces d'oiseaux, dont 20 espèces se reproduisent sur le site. Les zones environnantes présentent des habitats plus diversifiés, attirant des espèces qu'on ne trouve pas nécessairement sur le golf.
- **insectes** : 19 espèces de papillons de jour, toutes relativement communes.
- 11 espèces d'**odonates** (par exemple libellules), ainsi que quelques reptiles et amphibiens.



Parmi les espèces observées, certaines sont **patrimoniales** : la laîche précoce, le chardonneret élégant, la Chevêche d'Athéna, le Verdier d'Europe, le Lapin de garenne. Deux habitats sont patrimoniaux : les Prairies de fauche atlantiques et les Prairies maigres de fauche de basse altitude.



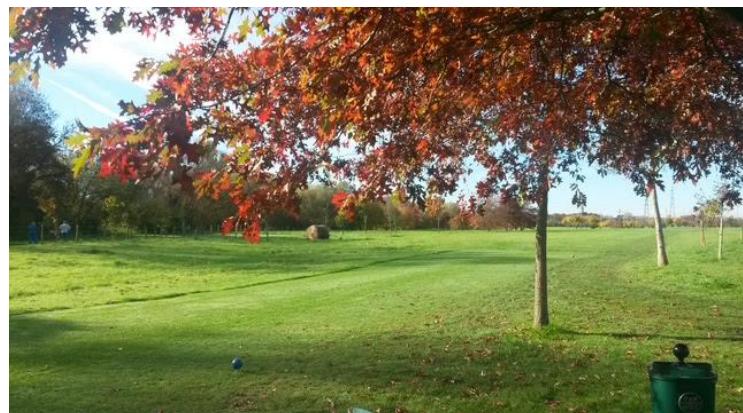
Chardonnet élégant



Chevêche d'Athéna



Verdier d'Europe



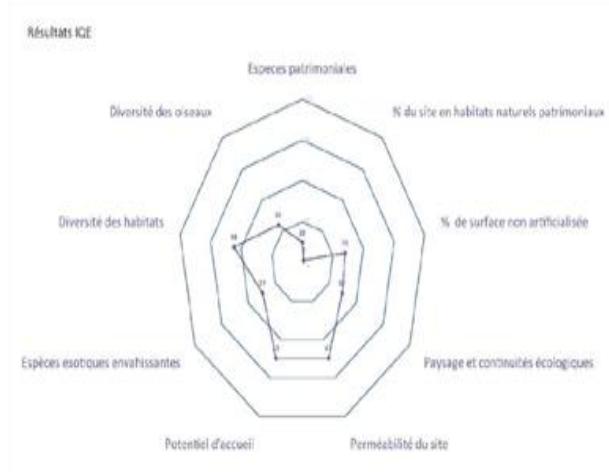
Zoom : c'est quoi l'indice IQE ?

L'Indice de Qualité Écologique (IQE) est mesuré à travers trois principaux critères : la patrimonialité, la fonctionnalité des écosystèmes, et la diversité. Chaque critère est noté séparément, et la note finale de l'IQE résulte de l'agrégation de ces notes.

- *Patrimonialité* : Ce critère évalue la valeur patrimoniale d'espèces ou d'habitats, selon leur rareté et le degré de menace qui pèse sur eux.

- *Fonctionnalité* : La fonctionnalité des écosystèmes est évaluée par plusieurs éléments, notamment la non-artificialisation, la présence d'espèces exotiques envahissantes, la perméabilité du site pour les espèces fauniques, et le potentiel d'accueil pour divers taxons.

- *Diversité* : Ce critère examine la diversité des habitats présents et la diversité des espèces.



Et maintenant ?

Les phases du Programme Golf pour la Biodiversité sont terminées. Les données recueillies vont intégrer l'INPN (inventaire national du patrimoine naturel).

Sur les 13 actions qui ont été préconisées par Bretagne Vivante pour entretenir et améliorer la biodiversité du site, nous mettons **5 actions en œuvre immédiatement** : stockage centralisé des tontes, construction de micro-habitats supplémentaires, action contre les plantes exotiques, suppression de la continuité boireau - plan d'eau, construction de pierriers, et parallèlement sensibilisation et formation des jardiniers et des golfeurs.

Puis, nous nous porterons candidats au **label argent** après de la FFG.

Un audit sera alors organisé au golf de St Sébastien, puis son rapport sera examiné par le comité chargé d'attribuer le label. En cas de résultat positif, le label argent sera attribué pour 5 années supplémentaires, pendant lesquelles les 8 actions restantes seront mises en œuvre.



Certaines photos sont au crédit de Michel Moreau (photographe).